



CHALLENGE NORMAND J2
Organisé par l'ASK Rouen 76
Circuit permanent Lucien LEBRET
5 septembre 2021

FFSA
KARTING

Protocole COVID19 – V01

A l'occasion de la deuxième journée du Challenge Normand qui se dérouleront sur la piste de Anneville le dimanche 5 septembre 2021, une procédure spécifique de contrôle d'accès au circuit sera mise en place.

Une structure d'accueil sera installée à l'entrée du circuit, à partir du vendredi 3 septembre.

Conformément au décret 2021-1059 applicable à compter du 9 Août 2021, toute personne de plus de 17 ans (pilotes, concurrents, accompagnateurs, mécaniciens, bénévoles et officiels) sont soumis au Pass sanitaire.

Qu'entend-on par Pass Sanitaire :

1. La vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet et du délai nécessaire après l'injection finale, soit :
 - 7 jours après la 2e injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca).
 - 28 jours après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Johnson & Johnson)
 - 7 jours après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid (1 seule injection).
2. Le certificat de test négatif de moins de 72 heures
3. Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

Ce document pourra être présenté au format papier ou numérique à partir de l'application Tousanticovid.

L'accès du circuit sera refusé à toute personne ne pouvant présenter ce document.

Anneville le 17 août 2021

Le Président de l'ASK Rouen76

DUMONT Jean Charles